



Paris, le 27 Octobre 2021

Face à la hausse des prix, il faut augmenter les salaires immédiatement !!!

Face à la flambée des prix de l'énergie et des carburants et la colère grandissante, le gouvernement, par la voix du Premier ministre, a annoncé la mise en place d'une prime dite « *indemnité inflation* » de 100 euros pour les Français gagnant moins de 2 000 euros nets et le blocage du prix du gaz pour toute l'année 2022. C'est l'aumône et c'est loin de répondre aux besoins de ceux qui travaillent.

Prime défiscalisée, a précisé Matignon, qui sera versée en une seule fois et automatiquement, dès fin décembre par les employeurs aux salariés et entre janvier et février, pour les autres catégories, comme les retraités, indépendants, étudiants boursiers ou apprentis. Au total, 38 millions de Français sont concernés.

Une fois de plus, le gouvernement, par la voix de Jean Castex, fait la démonstration d'une déconnexion totale de la situation et du quotidien de millions de Français, tout habitué qu'il est à ne parler et n'écouter que les plus riches.

Comment une prime de 100 euros pourrait répondre aux besoins des ménages, alors que le sondage annuel du Secours populaire français met l'accent sur la hausse de la précarité et les difficultés quotidiennes des Français vivant en dessous du seuil de pauvreté qui, pour la majorité d'entre eux, ont subi une perte de revenus en 2020. Conséquence de cette perte de revenus, les plus pauvres ont des budgets de plus en plus serrés et doivent faire de plus en plus de sacrifices. Parmi eux, 64 % ne savent plus sur quelles dépenses faire des compromis car ils ont déjà réduit tout ce qui pouvait l'être, plus de 80 % disent renoncer aux loisirs, aux vêtements, etc. pour assurer le paiement des factures « vitales » comme le logement et l'énergie.

La prime proposée par le gouvernement qui représente 8,30 euros par mois n'est pas à la hauteur de la situation. Les seules mesures efficaces sont l'augmentation des salaires, des pensions de retraite et des minimas sociaux.

Des milliards d'aides sont versées aux entreprises dont certaines réalisent d'énormes profits. Cet argent doit être affecté à l'augmentation générale des salaires et non pas profiter à quelques-uns.

Pour la CGT, le Smic doit être relevé à 2 000 euros brut pour pouvoir vivre dignement de son travail.

Nous revendiquons l'augmentation automatique des salaires et des minimas dans les branches ainsi que l'ouverture immédiate des négociations dès que le Smic augmente.

Dans la fonction publique, l'État doit montrer l'exemple et en terminer avec le gel du point d'indice. Augmenter les salaires, c'est indispensable pour bien vivre. C'est un élément essentiel pour relancer la consommation des ménages et renforcer notre sécurité sociale.

L'annonce du blocage du prix du gaz en 2022, qui arrive bien tard puisque le gaz a déjà augmenté de 60%, ressemble à un pansement sur une jambe de bois.

La CGT revendique de sortir l'énergie du marché, seule solution permettant de faire durablement baisser les factures.

Alors qu'elle était censée faire baisser les prix au profit des usagers, l'argument phare de la concurrence a rapidement volé en éclat : en 20 ans, les prix ont explosé et celui du gaz a doublé face aux lois du marché.

Pour la CGT, ces biens doivent être reconnus comme vitaux. Le seul moyen de stopper les augmentations de tarifs serait de sortir l'électricité et le gaz de la contrainte des marchés financiers et de les mettre entre les mains d'un État stratège qui prévoit et gère dans l'intérêt des usagers.

A La Poste, on survit avec des salaires de misère. Pourtant les postières et postiers on fait de nombreux efforts, il est temps que ce travail soit reconnu non par des primes aléatoires mais par de réelles augmentations de salaire.

LA CGT PROPOSE :

- **2 000 euros brut comme salaire minimum**
- **L'augmentation des salaires de tous les postiers**
- **Le versement immédiat d'un 13^{ème} mois**
- **L'égalité salariale femme/homme**
- **Le versement d'une prime exceptionnelle de 1 000 euros**
- **L'attribution de toutes les prestations aux CDD et intérimaires**

SIGNEZ MASIVEMENT LA PÉTITION